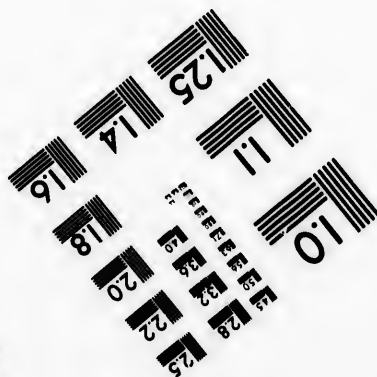
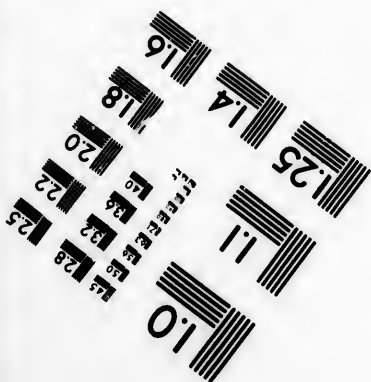
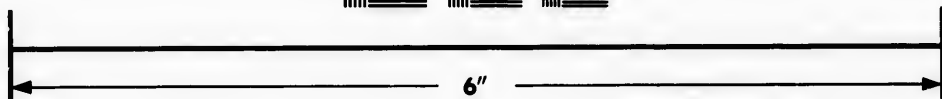
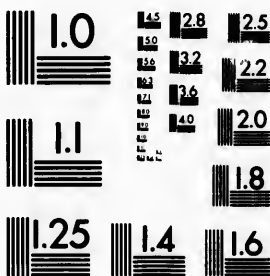


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombrage ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been filmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

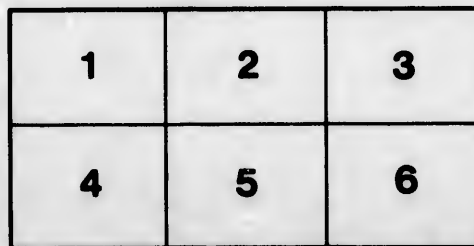
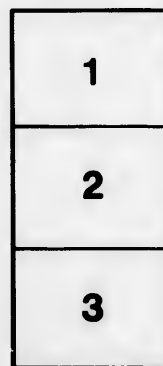
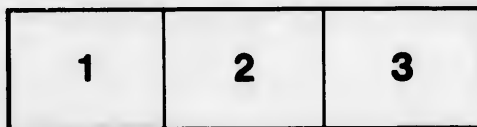
University of British Columbia Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

University of British Columbia Library

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
to

pelure,
n à



HF 1732
1888 32

156

J. Alfred Proulx

Débats des Communes

DEUXIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT.

DISCOURS DE M. BEAUSOLEIL, M. P.

par Berthier.

N^o 162

RÉCIPROCITÉ AVEC LES ÉTATS-UNIS. *Pl.*

OTTAWA, 23 MARS 1888.

M. BEAUSOLEIL : M. l'Orateur, rien que l'importance de la question qui est maintenant sous la considération de cette honorable Chambre peut m'induire à prendre la parole après avoir entendu la discussion savante et approfondie qui en a été faite.

Mais, M. l'Orateur, il s'agit, dans le moment, d'une mesure qui intéresse non-seulement la prospérité actuelle, mais encore les destinées futures de la moitié d'un continent. Il s'agit, dans ce moment, de savoir si le Canada va rester stationnaire ou continuer les progrès peu rapides qu'il a faits jusqu'aujourd'hui, ou s'il va prendre son essor et rivaliser avec la république voisine.

Je désire dire de suite que je n'ai pas l'intention de faire, sur cette question, un discours de partisan, ni de la discuter à un point de vue de parti. La question est bien au-dessus des partis puisqu'elle intéresse le présent et l'avenir de tout un peuple.

Un fait, M. l'Orateur, qui doit frapper ceux qui s'occupent des affaires publiques, c'est que l'agriculture, qui est la première ressource d'un pays, n'est pas prospère, au moins dans la province de Québec. Je n'ai pas l'intention de parler de l'état de choses qui existe dans les autres provinces, mais je sais, et il est de mon devoir de dire ce qu'il en est dans la province de Québec, dont j'ai l'honneur d'être un des représentants dans cette Chambre.

Si vous parcourez les comtés en dehors de Montréal, si vous visitez nos paroisses, vous verrez dans tous les rangs des maisons vacantes, parce que des familles entières sont parties pour les États-Unis, un par un d'abord et des familles entières ensuite. Dans le comté de Berthier que j'ai l'honneur de représenter, et qui est certainement l'un des plus riches de la province de Québec, il y a des paroisses où un quart des propriétaires sont absents aux États-Unis avec leurs familles et dont les noms sont encore portés sur les listes des électeurs, et qui n'y sont pas lorsque le moment du vote arrive. Et cela, M. l'Orateur, ne représente pas la moitié de l'émigration qui s'est faite dans nos campagnes, parce que en outre de ceux qui ont laissé leurs propriétés vacantes mais encore en leur nom, il y a tous ceux qui en ont disposé avant de partir, et qui sont occupés par d'autres. On m'a informé que le nombre de ceux qui ont vendu leurs propriétés avant

de laisser le pays est au moins le double de ceux qui les ont conservées en leur nom pour aller gagner leur vie et la vie de leurs familles aux États-Unis.

Cependant, M. l'Orateur, ce serait une grande erreur de prétendre que la province de Québec n'offre pas à l'agriculture toutes les ressources désirables. Le sol est fertile, les terres sont susceptibles d'être labourées et de produire abondamment. On compte par millions d'acres les terres publiques qui sont arpentées et non encore occupées. Il y a place pour plusieurs millions de population additionnelle.

Je ne dirai pas que la province de Québec ne progresse pas, car elle progresse, lentement si vous le voulez, mais elle progresse; mais il est incontestable que le progrès n'est pas en proportion de ce qu'il devrait être.

Quelle est la raison de cet état de choses? Il n'y en a qu'une seule. Si le sol est fertile et propre à la culture, si le climat est sain et la population vigoureuse, c'est donc que nous n'avons pas un marché convenable pour le surplus de notre production.

En Canada, M. l'Orateur, nous savons qu'il n'existe pas de restriction à la disposition de nos produits. Nous savons également qu'il n'y a pas de restriction sur l'exportation en Angleterre de nos produits agricoles, mais il en existe aux États-Unis. Et si le marché anglais n'est pas plus favorable, c'est parce que les profits de l'agriculteur sont complètement absorbés par les frais d'expédition, le fret et l'assurance, et que lorsque nos grains sont rendus en Angleterre, ils entrent en concurrence avec ceux des États de l'ouest, ceux des États de l'Europe, de la Turquie, de la Russie, de l'Égypte et d'ailleurs.

À côté de nous, M. l'Orateur, nous avons un peuple de 60,000,000 d'âmes qui absorbe déjà une grande partie de notre surplus; mais les frais de transport y sont remplacés par des droits très élevés qui opèrent non moins désavantageusement à l'égard de l'agriculture.

Voici une liste de quelques-uns des produits agricoles que nous expédions aux États-Unis. Et si vous comparez le montant total de l'exportation de ces produits avec l'exportation aux États-Unis, vous vous apercevrez que ceux-ci en absorbent de 92 à 95 pour cent.

Puis on essaie de faire croire à la Chambre et au pays qu'il y a un antagonisme réel entre la réciprocité et la politique nationale. Or, M. l'Orateur, cette prétention est absolument fautive; un tel antagonisme n'existe pas. Je suis un de ceux qui croient dans la protection. Je l'ai préchée pendant qu'un certain nombre de ceux qui y croient aujourd'hui prêchaient le libre échange. Dès qu'il m'a été permis d'étudier la situation économique du Canada, je me suis exprimé, et j'ai dit, — comme je le répète ce soir — que nous avions besoin de la protection pour créer une industrie nationale; que nous avions besoin de la protection pour développer nos ressources; que la protection nous était nécessaire pour devenir un grand peuple et un grand pays. Cela, je l'ai prêché en 1871 et 1872, sous le gouvernement conservateur et en 1875 sous le gouvernement libéral. Mes opinions n'ont pas changé. Mais, M. l'Orateur, cela veut-il dire que si nous avons le libre échange avec les États-Unis, nous ne pourrions avoir un tarif protecteur avec les autres pays qui, étant situés dans des conditions économiques différentes, pourraient détruire nos industries si nous leur ouvrons nos portes? Assurément non.

Mais ne savons-nous pas que le Canada et les États-Unis sont dans les mêmes conditions économiques? que la main-d'œuvre est aussi cotée aux États-Unis qu'ici? Ne savons-nous pas encore, que la matière première est aussi abondante au Canada que chez nos voisins, et à meilleur marché? N'avons-nous pas des pouvoirs d'eau innombrables et les plus puissants du monde? Et nos mines, ne sont-elles pas d'une richesse extraordinaire? Est-ce que nos forêts ne sont pas les plus belles de l'Amérique? Enfin sous tous les rapports des ressources naturelles, ne sommes-nous pas les égaux sinon les supérieurs des États-Unis? Si telle est notre situation, M. l'Orateur, et je défie la contradiction de la part d'un membre de la droite, n'est-il pas évident que nous avons le moyen de faire face à la concurrence des États-Unis, que nous pouvons non-seulement maintenir notre terrain mais encore en gagner chez eux?

Il en serait autrement, M. l'Orateur, s'il s'agissait de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de la France ou de la Belgique. Nous savons quels sont les salaires gagnés par les ouvriers en Europe. Nous savons ce qu'est le prolétariat européen. En Amérique les salaires sont élevés; l'ouvrier peut gagner par un travail honorable la vie de sa famille. Nous ne pouvons donc pas mettre en concurrence le travail prolétaire de l'Europe avec le travail indépendant de l'Amérique. Voilà pourquoi nous pouvons avantageusement ouvrir nos portes aux Américains et pénétrer chez eux, tandis que nous ne pouvons pas les ouvrir à l'Europe. C'est pour cela que je prétends que nous devons maintenir le tarif protecteur en autant que l'Europe est concernée.

Il y a en outre une grande question qui demande une solution, et qui ne peut pas en trouver d'autre que la réciprocité complète avec les États-Unis.

L'adoption du tarif protecteur, en 1879, a eu pour résultat immédiat l'établissement de nombreuses et puissantes manufactures, dont la capacité productive dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale. Au bout de trois ou quatre ans seulement, la concurrence est devenue si active, la production si exagérée et les prix si réduits qu'il s'en est suivi une crise terrible qui a failli emporter la plupart des entreprises et des capitaux qui y avaient été placés.

Les compagnies se sont trouvées avec un marché surchargé, un surplus énorme de stock, sans aucune possibilité d'en disposer, même à sacrifice, sur aucun autre marché, et avec des engagements aux banques qu'elles ne pouvaient remplir.

Il leur fallut suspendre et supprimer les dividendes. La confiance publique fut tellement ébranlée, que des stocks qui avaient valu 125, 150 et 200 pour 100 tombèrent à 50, 40, 30 et même 10 pour cent, et à un moment donné, la ruine parut inévitable et certaine.

C'est de l'imminence du danger commun que sont nées les combinaisons entre fabricants pour diminuer la produc-

tion et hausser les prix de manière à payer des dividendes sur un capital exagéré avec une production réduite. En sorte qu'aujourd'hui le public paie un prix excessif, hors de proportion avec le prix de revient pour les marchandises qu'il consomme.

C'est un état de choses anormal qui ne peut pas durer. Déjà l'opinion publique s'inquiète et s'agite; déjà l'attention du Parlement a été attirée sur le sujet, et la motion de l'hon. député d'York-Ouest (M. Wallace), n'est que le premier murmure de la tempête.

Nous ne pouvons pas augmenter sensiblement la production industrielle du pays; nous ne pouvons pas compter sur une consommation beaucoup plus considérable que celle que nous avons aujourd'hui. Nous sommes obligés déjà de réduire la production afin d'empêcher la ruine et l'extinction des manufactures. Conséquemment, il n'y a qu'un remède, et ce remède ce n'est pas dans le pays qu'il se trouve, c'est en dehors.

Certains députés de cette Chambre disaient hier: allons aux Indes Occidentales; allons au Brésil chercher un marché pour nos produits. Mais, M. l'Orateur, pourquoi aller si loin pour trouver ce marché lorsqu'il y en a un si proche? Quel avantage aurien-nous à aller au Brésil ou aux Indes Occidentales, lorsqu'à cinquante milles de Montréal nous pouvons trouver un marché beaucoup plus avantageux, une population de 60,000,000 d'âmes, qui peut absorber non-seulement ce que nous produisons déjà mais ce que nous pourrions produire à l'avenir?

Je désire que quelques-uns des membres de l'autre côté de la Chambre répondent à cette simple question, puisqu'ils admettent et l'existence du mal et la nécessité d'y remédier.

Mais il y a un fait sur lequel l'honorable ministre de l'Intérieur a voulu attirer l'attention de la Chambre, mais sur lequel il n'a pas beaucoup insisté; il a prétendu que si nous obtenions la réciprocité avec les États-Unis nous détruirions le commerce de transport du Saint-Laurent. Cette prétention est quelque chose d'étrange; d'absolument extraordinaire, qu'aucun homme d'affaires de Montréal ou de Québec ou aucun membre de cette Chambre ne voudrait endosser. Depuis vingt-cinq ans le gouvernement dépense pour le creusement des canaux entre le lac Supérieur et le Saint-Laurent, des sommes considérables qui s'élèvent aujourd'hui probablement à vingt-cinq ou trente millions. Or, quel est le but de ces travaux? C'est de créer une ligne de navigation, une ligne de transport entre les États de l'Ouest et la mer en passant par le Saint-Laurent. On n'a jamais considéré que ces sacrifices étaient trop considérables, et on est prêt à les continuer afin d'offrir au commerce de l'Ouest une route plus large et plus avantageuse en permettant à nos canaux d'admettre les vaisseaux du plus gros tonnage. On sait que le Nord-Ouest est le grenier de l'Amérique et de l'Europe et que le Saint-Laurent offre incontestablement la route la plus avantageuse et la plus courte pour transporter les produits de l'une sur les marchés de l'autre.

Eh bien! en quoi, M. l'Orateur, l'abolition des droits sur l'importation des marchandises américaines pourrait-elle nuire à ce commerce de transport? N'est-il pas évident qu'au lieu de voir les marchands américains envoyer leurs grains *in bond* à travers le Canada pour prendre les vaisseaux à Montréal ou à Québec, les marchands canadiens iraient acheter les grains américains et feraient le commerce à leur propre bénéfice? Qu'est-ce qui empêchera ce commerce de transport lorsque nous aurons une ligne libre, sans *bonding system*, sans embarras commerciaux, qui s'étendra depuis les États de l'Ouest à travers la grande ligne du Saint-Laurent jusqu'à Liverpool? N'est-il pas évident plutôt qu'en rendant libre la route du Saint-Laurent on la fera servir non seulement à transporter en Angleterre les grains de l'Ouest, mais encore à distribuer dans l'Ouest les objets manufacturés dont ces immenses États agricoles ont besoin, et qu'on ouvrira ainsi à notre industrie un débouché immense qu'elle pourrait aisément accaparer? Le prix du

transport des grains pourrait ainsi être abaissé au minimum et en peu d'années s'établirait un échange également avantageux aux deux pays dont nous pouvons à peine nous faire une idée, et Montréal deviendrait la digne rivale de New-York.

Mais j'ai été singulièrement surpris d'entendre l'honorable ministre de l'intérieur (M. White) émettre cette prétention en face du résultat que la politique du gouvernement a eu sur le commerce du Saint-Laurent. Il y a huit jours aujourd'hui, la Chambre de commerce de Montréal a tenu une assemblée, précisément afin de prendre en considération la question du commerce de transport entre le Canada, les Etats-Unis et l'Europe. Et qu'avons-nous vu? Ce ne sont pas des *grits*, des libéraux ou des nationaux qui sont venus se plaindre de la politique du gouvernement; ce sont ses propres amis, comme M. G. A. Drummond, M. O'Gilvie, M. Edward Murphy, M. Hugh McLennan. Tous patriotes et amis dévoués du gouvernement. Et qu'ont-ils dit? Ils ont dit ceci: que grâce à sa politique, le gouvernement achève de détruire le commerce de transport du Saint-Laurent; et que pendant qu'en 1872 nous transportions 28 pour 100 des grains expédiés en Europe, aujourd'hui nous n'en transportons que 12 pour 100.

Voilà les faits qui ont été déclarés dans des résolutions adoptées à l'unanimité par la Chambre de commerce de Montréal et les citoyens réunis. Il n'y a pas de plus énergique condamnation de la politique du gouvernement, qui, loin de s'étudier à étendre la popularité de la route du Saint-Laurent, achève de la ruiner complètement. Et voici ces résolutions:

Proposé par M. G. A. Drummond, secondé par M. O'Gilvie et résolu: —

« Que les charges imposées dans le port de Montréal sont tellement onéreuses qu'elles chassent le commerce du fleuve Saint-Laurent et des canaux et le forcent à chercher d'autres routes par les ports américains. En conséquence, le commerce du Saint-Laurent ne s'est pas développé en proportion des affaires, attendu qu'en 1872 nous avons exporté près de 28 pour 100 du grain et de la farine expédiés en Europe du continent américain, tandis que maintenant nous n'en exportons que 12 pour 100.

Et des conservateurs importants comme M. Edward Murphy et Hugh McLennan se sont plaints de cette politique et sont allés jusqu'à dire qu'elle était de nature à ébranler leur loyauté, non seulement envers la mère-patrie, mais envers le Canada.

A propos du commerce du Saint-Laurent, M. l'Orateur, il me fait plaisir de pouvoir citer devant la Chambre certains documents que j'extraits des rapports de la Chambre de Commerce de Montréal. Il y a quelques années, cette institution a fait préparer un plan indiquant quelle était la route la plus courte, ou le moyen de transport le plus facile et le plus économique entre les Etats-Unis et l'Europe. Elle avait chargé M. Thomas C. Keefer, un ingénieur bien connu, de préparer ces plans. Voici quel est le résultat auquel ce monsieur est arrivé:

Si l'on tend un fil sur le globe terrestre de n'importe quel point de la Manche jusqu'à Toledo, sur le lac Erie, de manière à lui faire toucher la ligne la plus courte, on constatera que le fleuve Saint-Laurent ne dévie en aucun endroit de plus de trente milles et qu'il relie par le chemin le plus court possible, par le moyen le plus ample, le plus sûr et le plus commode de communications, le pays qui consomme le plus de céréales en Europe avec celui qui en produit le plus en Amérique, lesquels sont habités tous deux par les descendants de la race la plus favorisée de l'univers.

Et M. Keefer ajoutait:

La distance de Chicago à Montréal par le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent est de 1,281 milles, entraînant un éclusage de 563 pieds à travers cinquante quatre écluses, se composant de 71 milles de navigation de canaux, 165 milles de fleuve et 1,005 milles de lacs, tandis que la distance de Chicago à New-York, *via* Buffalo et le lac Erie, est de 1,419 milles, entraînant un éclusage de 655 pieds à travers 72 écluses et se composant de 352 milles de navigation de canal, 202 milles de fleuve et 865 milles de lacs.

En conséquence, la route du Saint-Laurent est pour tous les points du Nord-Ouest, non seulement américain, mais encore du Nord-Ouest canadien, la route la plus directe entre l'Europe et l'Amérique. Maintenant, M. l'Orateur,

la compagnie du Pacifique Canadien vient de terminer une seconde ligne entre les Etats de l'Ouest et le Saint-Laurent en été, et les ports de mer des Etats-Unis en hiver. Elle vient de compléter une voie ferrée qui se relie au Sault Sainte-Marie au Northern Pacific. Déjà on annonce que l'été prochain, la compagnie aura à mouvoir au-delà de deux cents à deux cent cinquante chars de grain par jour dans le seul port de Montréal qui va devenir bientôt insuffisant. Nous avons donc deux routes qui sont les plus courtes en été et en hiver, pour transporter les produits de l'Ouest canadien et de l'Ouest américain sur le marché de l'Europe. La réciprocité leur donnera tout le trafic qu'elles pourront accommoder et même davantage, puisque le commerce cherche toujours la route la plus directe et la plus économique, et qu'il n'a pour ainsi dire, plus de limites.

Il est inutile, M. l'Orateur, de rappeler que si la navigation profitera de l'établissement de la réciprocité, les chemins de fer en profiteront également, car la navigation ne dure qu'à peu près six ou sept mois de l'année et le reste du transport doit se faire par chemin de fer. Or, le pays a construit le chemin de fer du Pacifique au prix de centaines de millions, et il est bien important pour l'avenir du Canada que cette compagnie soit mise en mesure de pouvoir faire des profits suffisants pour l'empêcher de lui demander de nouveaux sacrifices.

Quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé de l'autre côté de la Chambre, prétendent que nous prenons une position humiliante à l'égard des Etats-Unis et que nous venons à leurs pieds comme de pauvres gens leur demandant de nous faire la charité. M. l'Orateur, telle n'est pas la position. Comme j'ai eu l'honneur de l'expliquer, le Canada possède des ressources et des avantages qui sont très précieux aux Etats-Unis; nous pouvons offrir autant aux Américains que les Américains peuvent nous offrir. La réciprocité serait également avantageuse aux deux pays, parce qu'elle stimulerait la production, qu'elle augmenterait le commerce dans des proportions telles que des millions d'âmes en bénéficieraient des deux côtés de la frontière.

Quelques-uns des députés de cette Chambre ont aussi prétendu que cette question était une affaire nouvelle, entièrement nouvelle, dont ils n'avaient jamais entendu parler; ils ont été très surpris d'apprendre qu'il y avait des gens qui avaient rêvé de jeter les bases d'un commerce plus avantageux avec les Etats-Unis. Ils n'ont évidemment pas étudié l'histoire de l'établissement de la protection dans le pays. En 1871, la question a été carrément posée entre le tarif protecteur contre tout le monde ou le tarif protecteur contre l'Europe avec le commerce libre avec les Etats-Unis. La question a été posée de nouveau en 1872 et 1873. Dans chaque occasion des hommes politiques, des hommes de finances, des chefs de commerce dans les deux pays, ont déclaré que c'était la politique la plus avantageuse pour les deux peuples. En 1874, l'honorable ministre de l'intérieur — il n'était pas alors ministre — proposait à la Chambre de Commerce de la Puissance l'adoption de la réciprocité commerciale dans un discours éloquent comme il sait toujours les faire, et proposait la résolution suivante:

Que cette Chambre désire exprimer le plaisir avec lequel elle voit grandir parmi nos voisins des Etats-Unis un sentiment favorable à des relations commerciales réciproques et intimes entre les Etats-Unis et le Canada, tel que le proposent les résolutions adoptées par la Chambre Nationale de commerce;

Et que le Conseil exécutif reçoive l'instruction d'adopter toutes mesures qui lui paraîtront nécessaires pour assurer l'adoption d'un traité de commerce réciproque avec les Etats-Unis sur une base large, compréhensive et libérale.

Et le secondeur de cette résolution n'était pas autre que M. Adam Brown, qui aujourd'hui a l'honneur de représenter la ville de Hamilton dans cette Chambre. La raison donnée par M. Brown pour appuyer cette résolution, c'est qu'il était absolument essentiel d'établir les relations les plus étroites possibles entre les deux pays. Voici ses paroles:

En secondant cette résolution, je ne crois pas devoir faire de longues remarques après l'éloquent discours de M. White. Il a établi le fait que

cette Puissance peut prospérer sans renouveler le traité de réciprocité ; il a aussi prouvé que dans l'intérêt du progrès du Canada et des Etats-Unis nous devrions avoir la réciprocité du commerce entre les deux pays. Cette question devrait être envisagée au point de vue de l'humanité. Il est de la plus haute importance pour nous de vivre dans les termes les plus amicaux avec nos voisins de l'autre côté des lignes. Nous devrions cultiver la paix de toutes les manières et je n'en vois pas de meilleure pour l'assurer entre deux grandes nations que la réciprocité du commerce entre elles.

J'ajouterais seulement que j'ai beaucoup de plaisir à seconder cette résolution.

Il me semble que l'honorable député aurait dû avoir un grand plaisir à seconder la motion de l'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright.)

Voici maintenant dans quels termes l'honorable ministre de l'Intérieur s'exprimait sur les avantages que nous retirerions du traité de réciprocité, non-seulement pour les produits naturels, mais encore pour les produits manufacturés :

Je crois que les chiffres que j'ai cités prouvent que ce pays a prospéré et qu'il peut prospérer sans ce traité. Mais je crois que personne ne peut se rendre compte de la position des deux pays sur ce continent—discutant la question sur un pied d'égalité, chacun sachant qu'il peut prospérer sans ce traité—sans comprendre qu'il leur serait avantageux d'avoir les rapports commerciaux les plus libres possibles. Nous avons une frontière commune longue de 4,000 milles, un grand nombre d'intérêts communs, ayant la même origine, la même religion et les mêmes traditions, fier de sa propre forme de gouvernement et y restant loyal, tout en voulant respecter le sentiment national de l'autre. Il me semble que plus nous rendrons intimes leurs rapports commerciaux, plus les deux nations deviendront prospères.

M. l'Orateur, je n'ai absolument rien à ajouter sous ce rapport aux paroles de l'honorable ministre, et je crois qu'elles seraient aussi vraies aujourd'hui qu'elles l'étaient en 1874.

Maintenant, on fait certaines objections à la proposition que nous avons mise devant cette Chambre. La première, c'est que nous allons perdre un revenu de sept millions et un quart si nous adoptons cette politique. C'est parfaitement vrai. Nous allons perdre certainement les revenus que nous prélevons aujourd'hui sur les produits américains qui entrent en Canada. Mais n'y a-t-il pas moyen, sur les \$35,000,000 que nous dépensons chaque année, de faire une petite économie de cinq à six millions ? Est-ce qu'il n'est pas possible de ramener le pays dans la condition où il était il y a dix ans et d'administrer les affaires avec vingt-cinq ou vingt-six millions par année, somme que l'on considérait extravagante en 1878 ? Est-ce qu'il n'est pas possible d'inaugurer un système d'économie et de faire cesser les extravagances, les dons que l'on fait au Pacifique et que l'on se prépare encore à renouveler, paraît-il ? Est-ce qu'il n'est pas possible d'introduire un système d'administration plus économique que celui que nous avons aujourd'hui ? Et s'il manque quelque chose, n'est-il pas possible d'imposer sur les objets de luxe qui entrent aujourd'hui en Canada à un tarif inférieur à celui des Etats-Unis des droits égaux à ceux qui sont imposés chez nos voisins ? Est-ce qu'il n'est pas possible de prévoir que les grands progrès qui vont être réalisés dans le pays vont nécessiter une importation beaucoup plus considérable, et donner un revenu plus grand sur les marchandises européennes, sur les vins, les soieries, et tous les objets de luxe importés dans le pays ?

Il me semble, Monsieur l'Orateur, qu'il n'y a absolument rien là qui puisse effrayer un ministre des finances prudent et sage et décidé à ce que l'administration du pays soit faite dans les conditions les plus favorables possibles.

On fait une autre grande objection. On dit, si le Canada goûte au marché américain, il n'est pas certain qu'il restera loyal à l'Angleterre. Eh bien ! M. l'Orateur, notre loyauté est au-dessus de tout soupçon ; je parle ici pour les Canadiens français. Quelques années seulement après la cession du pays à l'Angleterre, les Canadiens français ont eu occasion, en 1775, de faire preuve de loyauté. Des avantages assez considérables leur étaient offerts par les Américains révoltés pour les induire à abandonner l'Angleterre. Mais nous avons combattu pour le drapeau anglais en 1775. Nous avons combattu pour le drapeau anglais en 1812, et nous l'avons fait avec gloire. Ce sera toujours un des souvenirs les plus glorieux du peuple canadien français que de pouvoir dire qu'en 1812 nous avons été les premiers et les derniers à soutenir la Couronne britannique.

Aujourd'hui, les Canadiens français ne désirent pas l'annexion ; ils sont loyaux, et ils le sont de raison. Ils sont loyaux parce qu'ils veulent conserver la protection que leur offre le Trône britannique, parce qu'ils comptent que l'Angleterre saura respecter le traité de 1763 et que sous son égide "nos institutions, notre langue et nos lois" sont en sûreté. Nous savons que nous pouvons toujours arriver au pied du trône et faire entendre nos plaintes ; que nous serons écoutés avec respect et avec l'intention de nous rendre justice, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, justice nous était refusée par certaines sectes intolérantes et ennemies. C'est pour cela, M. l'Orateur, que nous ne voulons pas changer la protection de la Couronne britannique pour entrer comme un des Etats de la République voisine, où, il est vrai, nos droits pourraient nous être garantis, mais où aussi on pourrait nous les arracher par l'adoption d'un amendement constitutionnel.

Voilà pourquoi nous sommes loyaux, pourquoi nous désirons le maintien de la connexion britannique et nous continuerons à l'être aussi longtemps du moins que nous jouirons des avantages et des garanties que nous possédons aujourd'hui.

Mais, M. l'Orateur, il faut se rappeler un peu que ce n'est pas en affamant le peuple qu'on le rend loyal, content et tranquille. Il faut se rappeler l'état où était le pays en 1849 lorsque les Galt, les Holton, les McPherson, les Abbott signaient un manifeste déclarant qu'ils désespéraient de l'avenir du pays et que leur seul espoir était dans l'annexion aux Etats-Unis. Il faut se rappeler, M. l'Orateur, qu'à cette époque-là le pays était dans une excitation considérable, et que ce n'est qu'en établissant la réciprocité, c'est-à-dire, en donnant au Canada les avantages commerciaux de l'annexion, que l'on a évité son annexion politique aux Etats-Unis.

Et qu'est-il arrivé aussitôt que la réciprocité a été établie ? La prospérité est revenue, la tranquillité s'est rétablie, les déloyaux sont devenus les chefs des loyaux, et aujourd'hui nous voyons ces messieurs porter les insignes de la faveur royale qu'ils ont sans doute bien mérités.

Eh bien ! les mêmes causes produiront les mêmes résultats. Si vous laissez dépérir l'agriculture, si vous laissez languir le commerce et les manufactures, les faits qui se sont produits en 1849 se renouveleront. Vous aurez de nouveau de l'agitation, de l'inquiétude. Vous créerez un nouveau mouvement annexionniste que vous ne pourrez encore arrêter qu'en ayant recours au même remède, c'est-à-dire à la réciprocité avec les Etats-Unis. Voilà pourquoi de ce côté-ci nous voulons donner à notre commerce, à notre agriculture et à nos manufactures toute l'extension et le développement dont ils sont susceptibles en leur ouvrant le marché américain, persuadés que c'est de cette manière, et de cette manière-là seulement, que nous éviterons les perturbations politiques et que nous pourrions continuer longtemps nous appeler les loyaux sujets de Sa Majesté, tout en étant fidèles au Canada, notre patrie.

PURCHASED 11th Sept 1917
 FROM G. Ducharme
 PLACE OF PURCHASE Montreal
 PRICE .50

LATER CATALOGUED PRICES

transport des grains pourrait ainsi être abaissé au *minimum* et en peu d'années s'établirait un échange également avantageux aux deux pays dont nous pouvons à peine nous faire une idée, et Montréal deviendrait la digne rivale de New-York.

Mais j'ai été singulièrement surpris d'entendre l'honorable ministre de l'intérieur (M. White) émettre cette prétention en face du résultat que la politique du gouvernement a eu sur le commerce du Saint-Laurent. Il y a huit jours aujourd'hui, la Chambre de commerce de Montréal a tenu une assemblée, précisément afin de prendre en considération la question du commerce de transport entre le Canada, les États-Unis et l'Europe. Et qu'avons-nous vu ? Ce ne sont pas des *grits*, des libéraux ou des nationaux qui sont venus se plaindre de la politique du gouvernement ; ce sont ses propres amis, comme M. G. A. Drummond, M. O'Gilvie, M. Edward Murphy, M. Hugh McLennan. Tous patriotes et amis dévoués du gouvernement. Et qu'ont-ils dit ? Ils ont dit ceci : que grâce à sa politique, le gouvernement achève de détruire le commerce de transport du Saint-Laurent ; et que pendant qu'en 1872 nous transportions 28 pour 100 des grains expédiés en Europe, aujourd'hui nous n'en transportons que 12 pour 100.

Voilà les faits qui ont été déclarés dans des résolutions adoptées à l'unanimité par la Chambre de commerce de Montréal et les citoyens réunis. Il n'y a pas de plus énergique condamnation de la politique du gouvernement, qui, loin de s'étudier à étendre la popularité de la route du Saint-Laurent, achève de la ruiner complètement. Et voici ces résolutions :

Proposé par M. G. A. Drummond, secondé par M. O'Gilvie et résolu : —

« Que les charges imposées dans le port de Montréal sont tellement onéreuses qu'elles chassent le commerce du fluve Saint-Laurent et des canaux et le forcent à chercher d'autres routes par les ports américains. En conséquence, le commerce du Saint-Laurent ne s'est pas développé en proportion des affaires, attendu qu'en 1872 nous avons exporté près de 28 pour 100 du grain et de la farine expédiés en Europe du continent américain, tandis que maintenant nous n'en exportons que 12 pour 100.

Et des conservateurs importants comme MM. Edward Murphy et Hugh McLennan se sont plaints de cette politique et sont allés jusqu'à dire qu'elle était de nature à ébranler leur loyauté, non seulement envers la mère-patrie, mais envers le Canada.

A propos du commerce du Saint-Laurent, M. l'Orateur, il me fait plaisir de pouvoir citer de la Chambre certains documents que j'extrais des rapports de la Chambre de Commerce de Montréal. Il y a quelques années, cette iratation a fait préparer un plan indiquant quelle était la route la plus courte, ou le moyen de transport le plus facile et le plus économique entre les États-Unis et l'Europe. Elle avait chargé M. Thomas C. Keefer, un ingénieur bien connu, de préparer ces plans. Voici quel est le résultat auquel ce monsieur est arrivé :

Si l'on tend un fil sur le globe terrestre de n'importe quel point de la Manche jusqu'à Toledo, sur le lac Erie, de manière à lui faire toucher la ligne la plus courte, on constaterait que le fleuve Saint-Laurent ne dévie en aucun endroit de plus de trente milles et qu'il relie par le chemin le plus court possible, par le moyen le plus sûr et le plus commode de communications, le pays qui consomme le plus de céréales en Europe avec celui qui en produit le plus en Amérique, lesquels sont habités tous deux par les descendants de la race la plus favorisée de l'univers.

Et M. Keefer ajoutait :

La distance de Chicago à Montréal par le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent est de 1,261 milles, entraînant un éclusement de 553 pieds à travers cinquante quatre écluses, se composant de 71 milles de navigation de canaux, 185 milles de fleuve et 1,005 milles de lacs, tandis que la distance de Chicago à New-York, via Buffalo et le lac Erie, est de 1,419 milles, entraînant un éclusement de 885 pieds à travers 72 écluses et se composant de 352 milles de navigation de canal, 202 milles de fleuve et 865 milles de lacs.

En conséquence, la route du Saint-Laurent est pour tous les points du Nord-Ouest, non seulement américain, mais encore du Nord-Ouest canadien, la route la plus directe entre l'Europe et l'Amérique. Maintenant, M. l'Orateur,

la compagnie du Pacifique Canadien vient de terminer une seconde ligne entre les États de l'Ouest et le Saint-Laurent en été, et les ports de mer des États-Unis en hiver. Elle vient de compléter une voie ferrée qui se relie au Sault Sainte-Marie au Northern Pacific. Déjà on annonce que l'été prochain, la compagnie aura à monvoir au-delà de deux cents à deux cent cinquante chars de grain par jour dans le seul port de Montréal qui va devenir bientôt insuffisant. Nous avons donc deux routes qui sont les plus courtes en été et en hiver, pour transporter les produits de l'Ouest canadien et de l'Ouest américain sur le marché de l'Europe. La réciprocité leur donnera tout le trafic qu'elles pourront accommoder et même davantage, puisque le commerce cherche toujours la route la plus directe et la plus économique, et qu'il n'a pour ainsi dire, plus de limites.

Il est inutile, M. l'Orateur, de rappeler que si la navigation profitera de l'établissement de la réciprocité, les chemins de fer en profiteront également, car la navigation ne dure qu'à peu près six ou sept mois de l'année et le reste du transport doit se faire par chemin de fer. Or, le pays a construit le chemin de fer du Pacifique au prix de centaines de millions, et il est bien important pour l'avenir du Canada que cette compagnie soit mise en mesure de pouvoir faire des profits suffisants pour l'empêcher de lui demander de nouveaux sacrifices.

Quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé de l'autre côté de la Chambre, prétendent que nous prenons une position humiliante à l'égard des États-Unis et que nous venons à leurs pieds comme de pauvres gens leur demander de nous faire la charité. M. l'Orateur, telle n'est pas la position. Comme j'ai eu l'honneur de l'expliquer, le Canada possède des ressources et des avantages qui sont très précieux aux États-Unis ; nous pouvons offrir autant aux Américains que les Américains peuvent nous offrir. La réciprocité serait également avantageuse aux deux pays, parce qu'elle stimulerait la production, qu'elle augmenterait le commerce dans des proportions telles que des millions d'âmes en bénéficieraient des deux côtés de la frontière.

Quelques-uns des députés de cette Chambre ont aussi prétendu que cette question était une affaire nouvelle, entièrement nouvelle, dont ils n'avaient jamais entendu parler ; ils ont été très surpris d'apprendre qu'il y avait des gens qui avaient rêvé de jeter les bases d'un commerce plus avantageux avec les États-Unis. Ils n'ont évidemment pas étudié l'histoire de l'établissement de la protection dans le pays. En 1871, la question a été carrément posée entre le tarif protecteur contre tout le monde ou le tarif protecteur contre l'Europe avec le commerce libre avec les États-Unis. La question a été posée de nouveau en 1872 et 1873. Dans chaque occasion des hommes politiques, des hommes de finances, des chefs de commerce dans les deux pays, ont déclaré que c'était la politique la plus avantageuse pour les deux peuples. En 1874, l'honorable ministre de l'intérieur — il n'était pas alors ministre — proposait à la Chambre de Commerce de la Puissance l'adoption de la réciprocité commerciale dans un discours éloquent comme il sait toujours la faire, et proposait la résolution suivante :

Que cette Chambre désire exprimer le plaisir avec lequel elle voit grandir parmi nos voisins des États-Unis un sentiment favorable à des relations commerciales réciproques et intimes entre les États-Unis et le Canada, tel que le prouvent les résolutions adoptées par la Chambre Nationale de commerce ;

Et que le Conseil exécutif reçoit l'instruction d'adopter toutes mesures qui lui paraîtront nécessaires pour assurer l'adoption d'un traité de commerce réciproque avec les États-Unis sur une base large, compréhensive et libérale.

Et le second de cette résolution n'était pas autre que M. Adam Brown, qui aujourd'hui a l'honneur de représenter la ville de Hamilton dans cette Chambre. La raison pour laquelle M. Brown pour appuyer cette résolution, est absolument essentiel d'établir les relations possibles entre les deux pays.

En secondant cette résolution, je me permets de faire quelques remarques après l'éloquence

cette Puissance peut prospérer sans renouveler le traité de réciprocité ; il a aussi prouvé que dans l'intérêt du progrès du Canada et des Etats-Unis nous devrions avoir la réciprocité du commerce entre les deux pays. Cette question devrait être envisagée au point de vue de l'humanité. Il est de la plus haute importance pour nous de vivre dans les termes les plus amicaux avec nos voisins de l'autre côté des lignes. Nous devrions cultiver la paix de toutes les manières et je n'en vois pas de meilleure pour l'assurer entre deux grandes nations que la réciprocité du commerce entre elles.

J'ajouterais seulement que j'ai beaucoup de plaisir à seconder cette résolution.

Il me semble que l'honorable député aurait dû avoir un grand plaisir à seconder la motion de l'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright.)

Voici maintenant dans quels termes l'honorable ministre de l'Intérieur s'exprimait sur les avantages que nous retirons du traité de réciprocité, non-seulement pour les produits naturels, mais encore pour les produits manufacturés :

Je crois que les chiffres que j'ai cités prouvent que ce pays a prospéré et qu'il peut prospérer sans ce traité. *Mais je crois que personne ne peut se rendre compte de la position des deux pays sur ce continent—disant la question sur un pied d'égalité, chacun sachant qu'il peut prospérer sans ce traité—sans comprendre qu'il leur serait avantageux d'avoir les rapports commerciaux les plus libres possibles.* Nous avons une frontière commune longue de 4,000 milles, un grand nombre d'intérêts communs, ayant la même origine, la même religion et les mêmes traditions, fier de sa propre forme de gouvernement et y restant loyal, tout en voulant respecter le sentiment national de l'autre. *Il me semble que plus nous rendrons intimes leurs rapports commerciaux, plus les deux nations deviendront prospères.*

M. l'Orateur, je n'ai absolument rien à ajouter sous ce rapport aux paroles de l'honorable ministre, et je crois qu'elles seraient aussi vraies aujourd'hui qu'elles l'étaient en 1874.

Maintenant, on fait certaines objections à la proposition que nous avons mise devant cette Chambre. La première, c'est que nous allons perdre un revenu de sept millions et un quart si nous adoptons cette politique. C'est parfaitement vrai. Nous allons perdre certainement les revenus que nous prélevons aujourd'hui sur les produits américains qui entrent au Canada. Mais n'y a-t-il pas moyen, sur les \$35,000,000 que nous dépensons chaque année, de faire une petite économie de cinq à six millions ? Est-ce qu'il n'est pas possible de ramener le pays dans la condition où il était il y a dix ans et d'administrer les affaires avec vingt-cinq ou vingt-six millions par année, somme que l'on considérait extravagante en 1878 ? Est-ce qu'il n'est pas possible d'inaugurer un système d'économie et de faire cesser les extravagances, les dons que l'on fait au Pacifique et que l'on se prépare encore à renouveler, paraît-il ? Est-ce qu'il n'est pas possible d'introduire un système d'administration plus économique que celui que nous avons aujourd'hui ? Et s'il manque quelque chose, n'est-il pas possible d'imposer sur les objets de luxe qui entrent aujourd'hui au Canada à un tarif inférieur à celui des Etats-Unis des droits égaux à ceux qui sont imposés chez nos voisins ? Est-ce qu'il n'est pas possible de prévoir que les grands progrès qui vont être réalisés dans le pays vont nécessiter une importation beaucoup plus considérable, et donner un revenu plus grand sur les marchandises que nous importons, sur les vins, les soieries, et tous les objets de luxe importés dans le pays ?

Il me semble, Monsieur l'Orateur, qu'il n'y a absolument rien là qui puisse empêcher un ministre des finances prudent et sage et décidé de voir à ce que l'administration du pays soit faite dans les conditions les plus favorables possibles. Dans tous les cas, tout le monde sait que la chose est possible ; et on parle de la taxe directe que parce qu'on la sait impopulaire, avec raison, parce qu'elle prélève brutalement sur le propriétaire, tandis que la taxe indirecte lui enlève autant, mais il s'en aperçoit.

Pour ma part, je préfère le mode le plus facile de collection et d'administration, celui qui crée le moins de mécontentement et je serais certainement opposé à toute tentative d'imposer la taxe directe.

On fait une autre grande objection. On dit, si le Canada goûte au marché américain, il n'est pas certain qu'il restera loyal à l'Angleterre. Eh bien ! M. l'Orateur, notre loyauté est au-dessus de tout soupçon ; je parle ici pour les Canadiens français. Quelques années seulement après la cession du pays à l'Angleterre, les Canadiens français ont eu occasion, en 1775, de faire preuve de loyauté. Des avantages assez considérables leur étaient offerts par les Américains révoltés pour les induire à abandonner l'Angleterre. Mais nous avons combattu pour le drapeau anglais en 1775. Nous avons combattu pour le drapeau anglais en 1812, et nous l'avons fait avec gloire. C'est toujours un des souvenirs les plus glorieux du peuple canadien français que de pouvoir dire qu'en 1812 nous avons été les premiers et les derniers à soutenir la Couronne britannique.

Aujourd'hui, les Canadiens français ne désirent pas l'annexion ; ils sont loyaux, et ils le sont de raison. Ils sont loyaux parce qu'ils veulent conserver la protection que leur offre le Trône britannique, parce qu'ils comptent que l'Angleterre saura respecter le traité de 1763 et que sous son égide "nos institutions, notre langue et nos lois" sont en sûreté. Nous avons vu nous pouvons toujours arriver au pied du trône et faire entendre nos plaintes ; que nous serons écoutés avec respect et avec l'intention de nous rendre justice, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, justice nous était refusée par certains sectes intolérantes et ennemies. C'est pour cela, M. l'Orateur, que nous ne voulons pas changer la protection de la Couronne britannique pour entrer comme un des Etats de la République voisine, où, il est vrai, nos droits pourraient nous être garantis, mais où aussi on pourrait nous les arracher par l'adoption d'un amendement constitutionnel.

Voilà pourquoi nous sommes loyaux, pourquoi nous désirons le maintien de la connexion britannique et nous continuerons à l'être aussi longtemps du moins que nous jouirons des avantages et des garanties que nous possédons aujourd'hui.

Mais, M. l'Orateur, il faut se rappeler un peu que ce n'est pas en affamant le peuple qu'on le rend loyal, content et tranquille. Il faut se rappeler l'état où était le pays en 1849 lorsque les Galt, les Holton, les McPherson, les Abbott signaient un manifeste déclarant qu'ils désespéraient de l'avenir du pays et que leur seul espoir était dans l'annexion aux Etats Unis. Il faut se rappeler, M. l'Orateur, qu'à cette époque-là le pays était dans une excitation considérable, et que ce n'est qu'en établissant la réciprocité, c'est-à-dire, en donnant au Canada les avantages commerciaux de l'annexion, que l'on a évité son annexion politique aux Etats-Unis.

Et qu'est-il arrivé aussitôt que la réciprocité a été établie ? La prospérité est revenue, la tranquillité s'est rétablie, les déloyaux sont devenus les chefs des loyaux, et aujourd'hui nous voyons ces messieurs porter les insignes de la faveur royale qu'ils ont sans doute bien mérités.

Eh bien ! les mêmes causes produiront les mêmes résultats. Si vous laissez dépérir l'agriculture, si vous laissez languir le commerce et les manufactures, les faits qui se sont produits en 1849 se renouvelleront. Vous aurez de nouveau de l'agitation, de l'inquiétude. Vous créerez un nouveau mouvement annexionniste que vous ne pourrez encore arrêter qu'en ayant recours au même remède, c'est-à-dire à la réciprocité avec les Etats-Unis. Voilà pourquoi de ce côté-ci nous voulons donner à notre commerce, à notre agriculture et à nos manufactures toute l'extension et le développement dont ils sont susceptibles en leur ouvrant le marché américain, persuadés que c'est de cette manière, et de cette manière-là seulement, que nous éviterons les perturbations politiques et que nous pourrons continuer longtemps à nous appeler les loyaux sujets de Sa Majesté, tout en restant fidèles au Canada, notre patrie.

